

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE**

Séance ordinaire du conseil de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le 7 juillet 2014, à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre, à 20h00.

Étaient présents :

Monsieur Jean-Pierre Chouinard, maire
Monsieur Steve Bernier, conseiller au siège numéro 1
Madame Andrée Blouin, conseillère au siège numéro 2
Monsieur Steve Castonguay, conseiller au siège numéro 3
Monsieur Clarence Lévesque; conseiller au siège numéro 4
Monsieur Ghislain Lamarre; conseiller au siège numéro 5
Monsieur Doris Saucier, conseiller au siège numéro 6

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Chouinard, maire.

Monsieur Benedict Fortin, fait fonction de directeur général et secrétaire-trésorier.

Seize (16) personnes assistaient également à la séance.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux**
 - 3.1 Séance régulière du 2 juin 2014**
 - 3.2 Séance extraordinaire du 16 juin 2014**
 - 3.3 Séance extraordinaire du 23 juin 2014**
- 4. Présentation et acceptation des comptes**
- 5. Rapport de la voirie**
 - 5.1 Fauchage des bordures etc.**
 - 5.2 Demandes CPTAQ (garage et gravière)**
 - 5.3 Sel de déglacage 2014-2015**
- 6. Rapport du service d'urbanisme**
 - 6.1 Protocole d'entente avec la MRC**
- 7. Fabrique de la Paroisse de St-Léandre (entretien pelouse)**
- 8. Serre & jardin communautaire de St-Léandre (arrosage des fleurs)**
- 9. Panneau informatif au centre du village de St-Léandre**

10. Varia

- a) Fonds de visibilité TPI*
- b) Vérificateur de la municipalité (RCGT)*
- c) Comité des p'tits Léandre*
- d) Corporation de Développement Local (CDL)*
- e) Invitation 27 juillet 2014 : Politique familiale*
- f) Fête au village (demande et invitation)*
- g) Dérogation mineure*

11. Période de questions

12. Clôture de l'assemblée.

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue.

Le maire récite la prière, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 20h00.

2. Adoption de l'ordre du jour

1407-01

Il est proposé par Monsieur Ghislain Lamarre et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour en laissant le «varia» ouvert.

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 Séance ordinaire tenue le 2 juin 2014

1407-02

Il est proposé par Madame Andrée Blouin et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2014 tel que déposé.

3.2 Séance extraordinaire tenue le 16 juin 2014

1407-03

Il est proposé par Monsieur Steve Bernier et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 juin 2014 tel que déposé.

3.3 Séance extraordinaire tenue le 23 juin 2014

1407-04

Il est proposé par Monsieur Clarence Lévesque et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 juin 2014 tel que déposé.

4. Présentation et acceptation des comptes.

1407-05

Il est proposé par Monsieur Doris Saucier et unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au 30 juin 2014 au montant de 23 401.83 \$ et d'en autoriser le paiement; d'accepter la liste des comptes payés au 30 juin 2014 au montant de 84 697.42 \$.

Le montant total des dépenses autorisées du mois de juin 2014 est de 108 099.25 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Benedict Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Léandre, certifie de la disponibilité des crédits pour ces dépenses ainsi que celles prévues aux résolutions # 1407-

*Benedict Fortin, Directeur général et
secrétaire-trésorier*

5. Rapport de la voirie.

a) Rapport de voirie

Le directeur général et secrétaire-trésorier résume les opérations de voirie du mois de juin 2014 et donne un aperçu des travaux en cours et à venir.

b) Opérations de nivelage

Les opérations de nivelage ont débutées. L'abat-poussière sera reçu ce mercredi 9 juillet. L'épandage est prévu jeudi le 10 juillet.

5.1 Fauchage des bordures de routes et terrains municipaux

1407-06

Considérant que la municipalité ne disposait pas des effectifs nécessaires pour procéder à l'invitation d'entrepreneurs pour effectuer le fauchage des bordures des routes et terrains municipaux;

Considérant qu'aucun des entrepreneurs ciblés n'ont pu être joint pour confirmer ou informer leur intérêt et qu'une tierce partie a produit un prix s'élevant à 2 200 \$;

Considérant qu'il devient urgent de procéder aux dits travaux et qu'après vérification, l'entrepreneur ayant présenté la plus basse soumission en 2013 est disposé à faire le même travail au même prix qu'en 2013 soit pour la somme de 740 \$;

Conséquemment;

Il est proposé par Madame Andrée Blouin et unanimement résolu que le contrat de fauchage soit alloué à « Weedman » pour la somme de 740 \$;

Que les crédits budgétaires soient engagés à cette fin et que les travaux soient complétés avant le 17 juillet prochain.

5.2 Demandes CPTAQ (garage et gravière)

Garage municipal

1407-07

Considérant que la marge et cour latérale ouest du garage municipal ainsi que sa marge et cour arrière sert d'aire d'entreposage de l'abrasif servant aux opérations de déglacage des chemins municipaux;

Considérant qu'une zone tampon est nécessaire pour atténuer les effets de ruissellement de surface pour ainsi capter ces eaux pour minimiser voire éliminer tout risque de contamination vu la présence de sel dans le mélange d'abrasif;

Considérant que la préparation et l'entreposage de l'abrasif est une activité non agricole;

Considérant que le garage municipal est contiguë à une exploitation agricole à utilisation restreinte vue sa localisation;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public, tant au niveau du respect des normes environnementales qu'au niveau des règlements de zonage en vigueur, d'agir avec prudence et diligence afin de prévenir tout dommage potentiel

Considérant que la municipalité a obtenu l'accord du propriétaire adjacent pour l'achat d'une parcelle de terre à cette fin;

Conséquemment,

Il est proposé par Monsieur Steve Bernier

et unanimement résolu d'autoriser le Maire et le Directeur général à préparer une demande auprès de la CPTAQ et de négocier le prix de la compensation à verser pour l'obtention de la parcelle de terrain;

Sur approbation de la CPTAQ, un rapport détaillé sera déposé au Conseil afin de procéder à l'engagement des crédits budgétaires pour l'achat de ladite parcelle incluant tous les frais afférents tels que les frais d'arpentage, de bornage, notaire.

Gravière

1407-08

Considérant que la gravière de M. Roger Bernier fait l'objet de procédures devant la CPTAQ mais le dossier ne progresse que très lentement;

Considérant que suite à une mise-à-jour des données et d'une conversation avec un représentant de la CPTAQ, il y aurait lieu que le conseil s'implique dans le traitement du dossier;

Conséquemment,

Il est proposé par Monsieur Doris Saucier

et unanimement résolu de demander à la CPTAQ d'entendre le dossier de M. Bernier en présence de la commission afin d'agir et d'accélérer le processus.

5.3 Sel de déglçage 2014-2015

1407-09

Considérant que la municipalité a réussi à obtenir un délai pour obtempérer quant à l'estimation de la quantité de sel à déglçage requis pour 2014-2015;

Conséquent,

Il est proposé par Monsieur Clarence Lévesque
Et unanimement résolu que la quantité de sel à déglçage estimée est de 100 t.m.;

Que les crédits budgétaires requis soient ajustés et engagés à cette fin.

6. Rapport d'urbanisme

6.1 Protocole d'entente avec la MRC

Reporté à une séance subséquente.

7. Fabrique de la Paroisse de St-Léandre (entretien pelouse)

1407-10

Considérant la Fabrique de la Paroisse de St-Léandre a déposé une demande écrite, telle que demandée par le Conseil, pour l'entretien de la pelouse du cimetière et de l'église;

Conséquent,

Il est proposé par Monsieur Steve Bernier
Appuyé par Clarence Lévesque
et unanimement résolu de donner suite à la demande telle que déposée.

8. Serre & Jardin communautaire de St-Léandre

Monsieur Ghislain Lamarre se retire de la Table du conseil à 20h40. Il ne s'implique pas dans les discussions et s'abstient de voter.

1407-11

Considérant que le comité Serre & Jardin avait procédé à l'achat et l'installation de pots de fleurs mais aucune entente relative à l'arrosage par la municipalité n'a été conclue;

Considérant que cette situation délicate a causé un préjudice au comité Serre & Jardin communautaire de St-Léandre et la municipalité en regrette les conséquences;

Conséquemment,

Il est proposé par Monsieur Steve Castonguay et unanimement résolu que la Municipalité de Saint-Léandre procède à l'achat, l'installation et l'entretien de 11 poteries de fleurs pour un montant n'excédant pas 500 \$;

Que dorénavant, le conseil s'engage à revitaliser le Village en procédant à son embellissement en posant des gestes concrets de même nature pour les années futures.

Monsieur Ghislain Lamarre reprend position à 20h43.

9. Panneau informatif au centre du village de St-Léandre

1407-12

Considérant que la municipalité a reçu une soumission pour un panneau informatif à être installé au centre du village de St-Léandre;

Considérant que le conseil souhaite voir une esquisse format papier dudit panneau avant de statuer sur ce dossier;

Conséquemment,

Il est proposé par Madame Andrée Blouin et unanimement résolu de demander à M. Martin Verret de produire une esquisse du panneau informatif pour illustrer le projet et d'en apprécier le contenu et ce, avant que la municipalité prenne position.

10. Varia

a) Fonds de visibilité TPI

1407-13

Il est proposé par Monsieur Doris Saucier Et unanimement résolu que les fonds de visibilité TPI soient versée par la MRC de la Matanie à la municipalité de St-Léandre pour qu'elle puisse gérer le portefeuille selon ses priorités.

b) Vérificateur de la municipalité (RCGT)

1407-14

Il est proposé par Madame Andrée Blouin Et unanimement résolu que le Directeur général de la municipalité soit autorisé à rencontrer le vérificateur de la firme RCGT pour se familiariser avec certains dossiers financier et d'être en mesure d'apporter les ajustements qui s'imposent.

c) Comité des p'tits Léandre

Messieurs Ghislain Lamarre et Steve Bernier se retire de la Table du conseil à 20h45. Ils ne prennent part à aucune discussion et s'abstiennent de voter.

1407-15

Il est proposé par Monsieur Doris Saucier

Et unanimement résolu que les crédits budgétaires au montant de 1 427,55 \$ soient engagés afin de couvrir les dépenses opérationnelles du comité des p'tits Léandre à l'égard des coûts liés à l'entretien de la patinoire pour l'hiver 2013-2014.

Les conseillers Ghislain Lamarre et Steve Bernier reprennent position à 20h47.

d) Corporation de Développement Local (CDL)

La corporation de Développement Local (CDL) a déposé son rapport financier pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2013.

e) Dérogation mineure (Marc Harisson et Linda St-Laurent)

Une demande de dérogation mineure fût déposée en toute conformité avec le règlement # 192 et ses amendements.

Un communiqué sera acheminé aux membres du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) afin qu'il étudie, analyse et dépose ses recommandations au Conseil.

L'avis public pour la tenue d'une consultation publique sera affiché et publié selon les modalités du règlement # 192 et ses amendements. La consultation publique aura lieu le 4 août à 19h30.

f) Fête au Village (demande et invitation pour la Parade)

1407-16

Il est proposé par Madame Andrée Blouin

Et unanimement résolu qu'elle sera présente à cette occasion accompagnée des conseillers Doris Saucier et Steve Bernier;

Que Monsieur Benedict Fortin soit autorisé à conduire le véhicule de service municipal.

Que les membres du conseil qui suivent puissent participer à la parade.

g) Invitation 27 juillet 2014 : Politique familiale

1407-17

Il est proposé par Madame Andrée Blouin
Et unanimement résolu que tous les membres du conseil assistent à
une rencontre d'information qui aura lieu le 27 juillet prochain à
13h30 à la salle communautaire de Saint-Léandre.

11. Période de questions

M. Pierre Gagné résident au 2936 Rang 6 Est à St-Léandre demande
le prix du plus bas soumissionnaire conforme par section de route
pour l'appel d'offre de pavage du Rang 6 Est.

Fermes Maridel & Fils :

Une correspondance lui sera transmise relativement au dossier
d'évaluation foncière et de taxation municipale.

Mme. Ginette Bernier-Blouin apprécie la décision du conseil en ce
qui concerne « Serre et Jardin communautaire ».

M. Richard D'Auteuil demande de photographier le conseil et le
nouveau Directeur général pour le Journal local.

Autres questions et commentaires de l'audience :

- Où est l'argent de la taxe d'accise ?
- Critique envers les opérations de nivelage
- Quelle quantité de gravier a été mise sur les chemins ?
- Le service d'urbanisme et permis : prix forfaitaire ?

12. Clôture de l'assemblée

1407-18

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Steve Castonguay propose la
levée de l'assemblée à 21h30.

Jean-Pierre Chouinard
Maire

Benedict Fortin,
Directeur général et
secrétaire-trésorier

Je, soussigné, Jean-Pierre Chouinard, maire de la municipalité; de Saint-Léandre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Jean-Pierre Chouinard
Maire